

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 20 c.
Réclames, 30
Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr.
En un an 16
Six mois 8
Trois mois 4
Poste : 25 fr.
En un an 18
Six mois 10
Trois mois 5

DE SAUMUR :
A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG,
Rue Tailbout, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
18 Mai 1877.

Crise ministérielle.

Le Journal officiel a publié hier la note que voici :

« Les ministres ont offert leur démission au Président de la République, qui l'a acceptée. Ils continueront à expédier les affaires de leur département jusqu'à la nomination de leurs successeurs. »

Elysée, 17 mai, 8 h. matin.

M. le Maréchal-Président, en recevant ce matin M. le duc Decazes, lui a dit :

« Qu'on ne se méprenne pas sur mes intentions : je désire que la constitution du nouveau cabinet comprenne le parti républicain conservateur de la Chambre et les constitutionnels du Sénat. »

La nouvelle d'un message du Président de la République aux Chambres est officiellement démentie.

Quelle que soit la combinaison ministérielle qui aboutisse, MM. Decazes, Waddington, Léon Say et Berthaut restent au ministère.

M. Grévy, président de la Chambre des députés, et M. Teisserenc de Bort, ont eu successivement conférence avec le Président.

Dans la plupart des cercles politiques, on croit à un ministère de réaction.

Nous avons de bonnes raisons pour croire le contraire, car le Maréchal n'avait absolument l'intention que de remplacer dans le cabinet M. Jules Simon et M. Martel.

On annonce que le Maréchal est fermement résolu à proroger la Chambre, si elle lui fait une opposition qui soit de nature à

entraîner des difficultés qui pourraient provoquer un conflit entre le pouvoir exécutif et le Parlement.

Vers 2 heures 1/2, MM. Robert Mitchell et Levert arrivent en déclarant que le nouveau ministère est constitué.

M. de Fourtou en serait le chef et prendrait le ministère de l'intérieur ; M. le duc Decazes resterait aux affaires étrangères ; M. Brunet, sénateur, deviendrait ministre de la justice.

On lit dans la Correspondance universelle :

On commente le télégramme suivant adressé aux préfets par le Président de la République et affiché dans la salle des Pas-Perdus :

« Le Président de la République a reçu ce matin plusieurs personnages politiques ; il leur a exprimé sa ferme volonté de maintenir la paix avec les puissances et de réprimer avec la plus grande fermeté les démonstrations ultramontaines qui pourraient se produire. »

Ce télégramme est l'objet de commentaires ironiques de la part des députés républicains qui y voient l'indice d'un premier mouvement de retraite du Maréchal opéré sous la pression de l'opinion publique. On ajoute que c'est à la suite d'une visite du général Cialdini que le Maréchal se serait décidé à envoyer ledit télégramme.

C'est seulement hier soir à Paris qu'une grande partie des sénateurs de la droite s'est réunie afin d'arrêter leur ligne de conduite d'après les incidents qui auraient pu se produire à la séance de la Chambre des députés.

On assure qu'il existe au Sénat une majorité de près de 40 voix en faveur de la dissolution, si cette mesure vient à être proposée par le Maréchal.

Elysée, 17 mai, 6 h., soir.

Le Maréchal-Président a signé un décret. Est-ce un décret d'ajournement de la Chambre ?

M. Léon Say a refusé officiellement de

faire partie d'aucune combinaison ministérielle.

Hier soir (jeudi), il y a eu grande réunion de députés chez M. Thiers.

Chez M. Levert, il y a eu également une réunion des députés bonapartistes.

M. Buffet s'est rendu à l'Elysée à 5 heures 30. M. Duclerc a également été appelé.

Un bruit que nous n'avons pu vérifier, mais qui prend une grande consistance, c'est que demain matin (samedi) paraîtrait à l'Officiel la prorogation de la Chambre.

M. le duc de Broglie a été appelé à la Présidence. Il est certain que les paroles du Maréchal ont dû lui annoncer la résolution bien arrêtée de donner satisfaction à l'opinion conservatrice. M. le duc était radieux. Par contre, M. Thiers montrait une grande irritation contre la lettre du Maréchal qu'il n'a pas craint de qualifier d'impertinente. Il accuse MM. de Fourtou et le duc Decazes d'en être les inspirateurs.

L'Agence Havas est sobre de nouvelles sur la crise.

Elle ne nous apporte que cette note relative à M. Dufaure :

« Le Président de la République a écrit à M. Dufaure pour le prier de venir conférer avec lui. »

M. Dufaure a répondu qu'il devinait le motif de l'invitation, mais qu'il ne pouvait pas, pour des raisons de santé, accepter de rentrer au pouvoir, et d'ailleurs qu'il servirait plus utilement le Maréchal au Sénat, en s'opposant à l'abrogation de la loi de 1875 sur la presse. »

La plupart des journaux anglais commentent la crise ministérielle.

Les appréciations portées sur la lettre du maréchal de Mac-Mahon sont en général assez vives.

Le Times craint que la crise ne soit le prélude de graves événements et se demande « si les résultats politiques des six dernières années ne vont pas être compromis. »

Le général Cialdini, ambassadeur d'Italie, s'est rendu hier à trois heures chez M. le président du conseil, avec lequel il a eu une courte entrevue.

M. le vicomte d'Harcourt, secrétaire de la Présidence, a déclaré que le bruit de prorogation était dénué de fondement et qu'il n'en avait même jamais été question.

Le général Ladmirault, appelé à l'Elysée, a eu un très-long entretien avec le Maréchal.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 17 mai.

M. Devoucoux demande à interpellier les ministres démissionnaires sur la crise ministérielle.

M. Christophle, ministre des travaux publics, dit que le cabinet démissionnaire n'est chargé que de l'expédition des affaires courantes ; il n'a pas à s'expliquer sur les incidents qui ont amené sa démission. D'ailleurs les autres ministres sont absents, il conviendrait donc de remettre l'interpellation à demain.

M. Gambetta dit qu'il ne peut y avoir d'interrègne ; le cabinet ne refuse pas absolument de répondre, mais presque tous ses membres sont absents, comme s'ils n'avaient pas trouvé la situation assez grave et s'ils n'avaient pu prévoir l'interpellation à la suite d'un acte qui jette une perturbation profonde dans tous les esprits. (Très-bien ! à gauche.)

Le Journal officiel de ce matin contient une lettre qui porte à la connaissance de l'Europe l'indication des causes de la crise ministérielle, et contient des théories sur lesquelles le cabinet qui se retire doit avoir une opinion.

Ce que demandent les auteurs de l'interpellation, c'est la lumière ; et la présence à son banc d'un membre du cabinet permet à la Chambre d'ouvrir immédiatement la discussion. (Applaudissements à gauche.)

La Chambre, consultée, décide que l'interpellation sera discutée immédiatement.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROSE MINOY

NOUVELLE INÉDITE (*).

(Suite.)

Elle était bien jolie, cette garde nationale ! Les fusils manquaient, mais on avait trouvé, dans le couvent des Cordeliers, deux ou trois cents fers de piques rouillés, provenant sans doute d'un dépôt de l'époque où la République arma les communes de France, et on les ajusta à des pieux pour en doter les pacifiques soldats de la milice nouvelle. Ces coiffes de chapeaux de paille et de bonnets de coton, étaient d'un aspect tout à fait paisible.

Quant aux officiers, ils avaient des moustaches retroussées et des shakos aussi larges d'en haut que des marmittes de fonte par en bas.

Le tambour-major était plus gros que grand, et le porte-drapeau, au contraire, dépassait de la

tête toute la légion qu'il pouvait ainsi surveiller. Ce porte-drapeau, ancien soldat de l'Empire, se trompait toujours au moment des hurrahs enthousiastes et criait d'une voix de stentor : « Vive l'empereur ? »

Dans la musique, Groussier portait le gros tambour sur son dos, et le reste de l'ancienne bande de Pantcha faisait l'office de pupitres ambulants, chacun d'eux ayant cloué sur son dos un carton de partition. Sax n'avait pas encore perfectionné les instruments de fanfare, et trois fifres, deux clarinettes, un cor, un serpent, plus un violon, composaient, en ce temps-là, la musique de la garde. Pour n'altérer en rien la vérité, j'ajoute que le chef, Meilhaan nomine, jouait de la trompette.

J'ai cru devoir consigner ici de tels renseignements pour servir à l'histoire des fanfares de province, si quelqu'un avait souci par hasard de faire leur monographie. Les revues de la garde nationale avaient lieu à la plateforme des Tilleuls, le dimanche, entre deux et trois heures du soir.

— Ah ! ça, dit Delphin à Saba, moi je ne suis pas fort sur le dispositif de la loi de la garde nationale, et je voudrais cependant être dispensé du service pendant le mois d'octobre. Or, en la qualité de caporal, tu dois m'instruire, et je viens te demander quelles sont les formalités à remplir pour obtenir un congé en forme ?

— Nous t'obtiendrons cela sans la moindre difficulté, répondit l'autre en riant. Mais tu sais que je suis indiscret et, de par ce droit, je te demande ce que tu veux faire de ton congé ?

— J'en veux profiter pour un voyage d'agrément.

— Tout seul ?

— Non, et tu peux venir avec moi si le cœur t'en dit.

— Est-ce loin ?

— A l'autre bout de la France, où fleurit l'orange.

— Quelle mouche te pique ?

— Celle de me promener, puisque je n'ai plus rien à faire.

— Mais encore ?

— Eh bien, j'ai résolu d'accompagner Henry jusqu'à son port d'embarquement, soit Toulon.

— Tiens ! c'est une idée, ça. Parlons-en à Céline. Notre petite reine va t'adorer !

Il est évident que M^{me} de Saba et Rose n'allaient pas faire opposition, et en effet elles approuvèrent.

Quant à la garde nationale, Saba s'en préoccupa ni plus ni moins qu'un chat d'une clarinette.

— Et voilà, leur dit Rose, comme quoi on est heureux de par l'arrêté en date du 10 septembre 1850.

Les Caillivet apprirent avec la plus grande joie que leur fils partait en aussi bonne compagnie.

— Avant tout, fit remarquer Delphin, nous mettons en sûreté tout ce que nous n'emportons pas ; je n'ai pas envie d'avoir une surprise peu agréable au retour : nous sommes payés pour être prudents.

— Heureusement ce gremlin de Pantcha s'en est allé et malheureusement on ne l'a pas saisi, dit Saba.

— Oui, mais ses complices ? On ne me fera pas croire qu'Hirondelle n° 1, lequel a pris la fuite avec Pantcha, parce qu'ils étaient coupables tous deux du crime de la route de Bordeaux, était seul son complice pour les vols. Les Sicarape et Cie me font l'effet d'être un peu beaucoup des voleurs de la même société. Je m'en défie.

— Vous me faites penser, messieurs, intervint Henry, que j'ai vu quelque part, sur ma route, une figure qui ressemblait beaucoup à celle de Pantcha, et sûrement ce devait être lui.

— Pourvu qu'il ne lui prenne pas fantaisie de venir ici pour accomplir un mauvais coup !

Ce dernier vœu était celui de beaucoup de gens qui mirent ultérieurement sur le compte de Pantcha courant, le diable sait où, et du pauvre Hirondelle enterré, tous les deux insaisissables dans le pays par conséquent, plusieurs crimes commis par Coutelas.

Si la cour d'assises n'avait pas révélé plus tard, à la charge de ce dernier, d'aussi nombreux atten-

(* Tous droits réservés.)

M. Gambetta déclare qu'il ne prononcera aucune parole qui puisse être regardée comme un acte d'agression ou d'hostilité contre le premier magistrat du pays. (Très-bien! à gauche.)

L'orateur croit accomplir un devoir en portant à la tribune l'expression de l'émotion publique qui, pour n'être pas périlleuse, doit trouver dans la Chambre une solution légale et éclairée.

Au milieu de la confiance générale du Parlement dans le cabinet, sans qu'il se soit produit aucun conflit, sans qu'aucun vote ait mis le ministère en minorité, au moment où la France, engagée dans une neutralité patriotique, a besoin de longs jours de sécurité, on apprend tout à coup que le Président de la République a écrit une lettre qui a rendu nécessaire la démission du conseil.

On s'est demandé de quelles luttes intestines cet acte était le symptôme. On a pensé qu'il y avait un conseil occulte qui exerçait son action en dehors du mécanisme constitutionnel.

La nation inquiète se demande s'il n'y a pas, à côté de la tête du pouvoir, une influence prépondérante contre laquelle n'a pu lutter le ministère. Une dépêche, récemment publiée, annonce que le Président de la République a cru devoir déclarer qu'il « était fermement résolu à maintenir la paix et à réprimer les menées ultramontaines. »

Mais la majorité de la Chambre ne demandait pas autre chose par son ordre du jour du 4 mai. Cette déclaration rappelle un autre mot prononcé déjà par le Président de la République en présence des vils intrigants et fauteurs de désordres qui relèvent aujourd'hui la tête : « Ne tenez pas cette aventure, car les chasseteux partiraient tous seuls. » (Nouveaux applaudissements à gauche.)

La Chambre a le droit de dire qu'il est temps de rentrer dans la vérité constitutionnelle, qui est la garantie de tous les droits. Il n'est pas vrai, comme le suggère un conseiller bien connu, que le Président de la République est une responsabilité au-dessus de la responsabilité du ministère.

Les auteurs de pareilles suggestions sont les véritables ennemis du Président de la République et le conduisent à sa perte. (Applaudissements à gauche.) Dans une carrière consacrée aux efforts militaires, il peut n'avoir pas étudié les vérités politiques.

La Chambre doit le rappeler à l'exacte observation de la Constitution, et le détourner de conseils perfides qu'il ne retrouverait pas à l'heure du danger. (Vifs applaudissements à gauche.)

Le pays, seul souverain, veut la République sage et définitive. Il veut être débarrassé du cauchemar de ces hommes de réaction qui viennent montrer leurs figures livides à toutes les heures d'incertitude. (Nouveaux applaudissements.)

Que l'on dise si l'on veut gouverner avec les républicains qui ont la confiance du pays, ou avec des hommes d'une impopularité constatée.

Si la dissolution arrive, la majorité ne la craint pas, mais le pays pourra y voir la

préface de la guerre. Criminels ceux qui la provoqueraient! (Applaudissements prolongés.)

L'orateur propose l'ordre du jour suivant, qui a été délibéré par les délégués des quatre groupes de la majorité :

« La Chambre, considérant qu'il lui importe, dans la crise actuelle et pour remplir le mandat qu'elle a reçu du pays, de rappeler que la prépondérance du pouvoir parlementaire s'exerce par la responsabilité ministérielle, est la première condition du gouvernement du pays par le pays, que les lois constitutionnelles ont pour but d'établir,

» Déclare que la confiance de la majorité ne saurait être acquise qu'à un cabinet libre de son action et résolu à gouverner selon les principes républicains qui peuvent seuls garantir l'ordre et la prospérité au dedans et la paix au dehors, et passe à l'ordre du jour. » (Applaudissements à gauche.)

M. le comte Durfort de Civrac, au nom de la minorité, déclare qu'il lui est impossible de prendre part à un débat qui est contraire à la Constitution et vise le principe de la séparation des pouvoirs.

On ne saurait admettre cette intrusion du pouvoir parlementaire sur le pouvoir exécutif pour exercer une pression sur ce dernier. (Très-bien! à droite. — Aux voix.)

La clôture de la discussion est prononcée. Plusieurs membres à droite demandent l'ordre du jour pur et simple.

Il est mis aux voix et n'est pas adopté. A la majorité de 355 voix contre 154 sur 509 votants, l'ordre du jour motivé est adopté.

Chronique générale.

La lettre du Maréchal à M. Jules Simon explique de la façon la plus claire et la plus nette la chute du cabinet; c'est pour avoir manqué de courage au moment de défendre devant la Chambre des députés les résolutions arrêtées en conseil des ministres, que M. Jules Simon a perdu tout à la fois la confiance du Maréchal et le pouvoir; il était impuissant, et le gouvernement arrivait à perdre en ses mains tout caractère et toute dignité.

Le Maréchal a pris son parti; il est allé à gauche aussi loin qu'il l'a cru possible, il ne veut pas aller plus loin que M. Jules Simon, et d'ailleurs, à qui pourrait-il s'adresser, même s'il le voulait? Là où un homme comme M. Jules Simon a échoué, qui pourrait se flatter de réussir? Qui serait plus que lui tout à la fois éloquent, insinuant, souple, subtil? Qui pourrait se vanter, si ce n'est M. Gambetta, de posséder sur le parti républicain une autorité plus grande que l'autorité que possédait M. Jules Simon en entrant au ministère?

Le Maréchal se retourne donc vers la droite et il appellera le pays à juger entre la Chambre des députés et lui.

L'effrayait moins qu'un *loup garou*. Quant à cette dernière espèce de bête, Caillivet en avait une peur bleue.

Nous ne décrivons pas maintenant les adieux touchants du père et de la mère lorsque Henry les quitta pour aller affronter le sort des armes sur cette terre d'Afrique où nos soldats entreprenaient la conquête d'une province que nous sommes fiers de posséder aujourd'hui.

Le commandement en chef de l'armée venait d'être retiré à M. de Bourmont, qui avait pris Alger et amené la soumission des bey's d'Oran et de Bone. Cette destitution compliquait les événements et ouvrait à nos officiers une carrière où la plupart devaient se distinguer d'une manière si remarquable.

Henry parlait avec la plus grande confiance, tout en regrettant de laisser derrière lui ceux auxquels il promettait un retour heureux et qu'il ne devait plus revoir!

XVII.

LA DISPARITION D'HIRONDELLE N° 2 ET DE SICARAPE.

C'était le 26 mai 1830 que la flotte française était partie de Toulon pour l'expédition d'Alger. A ce moment, le parti libéral ne manqua pas de pronostiquer le sort le plus malheureux à nos armes, et

On lit dans la Patrie :

M. Jules Simon, en rentrant du théâtre, a trouvé la lettre du Maréchal à l'hôtel de la place Beauveau. Il a écrit immédiatement au Maréchal pour lui demander si c'était sa démission que le chef du gouvernement exigeait. Le Maréchal lui a fait répondre qu'il recevrait le ministre de l'intérieur.

M. Jules Simon s'est rendu mercredi, à neuf heures, à l'Élysée et, après une courte explication, a remis sa démission au Maréchal, qui l'a acceptée.

M. Jules Simon a refusé, avant de quitter le ministère, de signer aucune pièce. Il a fait enlever aussitôt tous les meubles qui lui appartenaient à l'hôtel de la place Beauveau, et a quitté le ministère accompagné de M. Arago.

On remarque que le jour où M. Jules Simon a quitté le ministère était le troisième anniversaire, jour pour jour, que M. de Broglie a été renversé par un vote de l'Assemblée nationale, dans sa séance du 16 mai 1874.

On annonce qu'un grave conflit aurait éclaté entre le préfet du Rhône et divers membres du conseil municipal de Lyon, au sujet des processions de la Fête-Dieu.

La gauche du Sénat a décidé de porter M. André à la succession de M. Ernest Picard. La droite, de son côté, a décidé de porter le général de Chabaud-Latour.

On a distribué un amendement de MM. Keller et de Mun à la proposition de loi de M. Margaine, ayant pour objet la loi sur le travail du dimanche. L'amendement est ainsi conçu :

« Au lieu d'abroger la loi du 18 novembre 1814, la modifier en y ajoutant les dispositions suivantes :

» Art. 11. — Les travaux exécutés, concédés ou autorisés par l'Etat, les départements ou les communes seront interrompus lesdits jours. En cas d'urgence, cette interdiction ne pourra être levée que par un arrêté motivé du préfet ou du maire.

» Art. 12. — Dans les chemins de fer, les gares de petite vitesse seront fermées, les trains et le service des marchandises seront suspendus lesdits jours, qui ne compteront pas dans les délais fixés pour l'expédition et la livraison des marchandises, ni pour la perception du droit de magasinage. Le service de grande vitesse sera organisé de façon à ce que tout employé, quelque soit son rang, ait un dimanche libre sur deux.

» Art. 13. — Les bureaux de poste et de télégraphe seront fermés lesdits jours, et les facteurs seront libres à partir de 9 heures du matin, à l'exception d'un bureau télégra-

pendant on doit déclarer que les feuilles de l'opposition avaient, dix mois auparavant, reproché au ministère de Polignac de compromettre la dignité de la France en ne vengeant pas l'injure faite à notre pavillon. Les journalistes sont ainsi exposés à se contredire à de courts intervalles : c'est chose commune et c'est une preuve d'esprit. *L'Annuaire historique*, que nous avons sous les yeux, s'exprime de la façon suivante au sujet de l'embarquement de nos troupes :

« Rien ne manquait à la beauté de cette fête » militaire : jamais expédition, pas même celle » d'Égypte, n'avait été préparée avec tant de célérité, de puissance et de luxe militaire ; jamais la » marine française n'avait paru si riche de talents » et de moyens. L'armée de terre aussi brillait de » jeunesse et d'ardeur ; et, quoique les feuilles » libérales aient dit de ces dispositions, toutes les » craintes et les préventions, tous les souvenirs et » pressentiments sinistres parurent céder aux illusions de la victoire et de la conquête. La population, témoin de cette magnifique revue des » forces de l'expédition, dont le succès pouvait » avoir une si grande influence sur la prospérité » de ces provinces, la secondait de tous ses vœux, » et les opinions politiques se taisaient devant de » si puissants intérêts. »

Il y avait alors, en effet, un grand enthousiasme. Les fils des plus grandes familles de France et des

phique qui restera ouvert à Paris et dans chaque chef-lieu de département. »

L'Agence Havas, d'habitude très-circospecte dans les questions extérieures, publie une correspondance qu'elle reçoit de Berlin avec la date du 15 et dont l'importance n'est chappera à personne.

Le correspondant de cette agence lui avait signalé précédemment les modifications d'effectif militaire arrêtées par l'état-major de l'armée allemande, à titre de mesures compensatrices. Dans sa nouvelle lettre, il est dit qu'indépendamment de ces modifications, les 7^e, 8^e et 11^e corps d'armées vont être considérablement renforcés.

Il en sera de même du 14^e corps d'armée, dont on va surtout renforcer les six régiments d'infanterie qui portent les numéros 100, 110, 111, 112, 113 et 114 ; les trois régiments de dragons qui portent les numéros 20, 21 et 22 ; les deux régiments d'artillerie de campagne portant les numéros 14 et 30, qui sont dans le grand-duché de Bade, et le bataillon de pionniers.

Toutefois le correspondant de l'Agence Havas assure qu'on aurait tort de considérer ces mesures comme une menace de l'Allemagne vis-à-vis de la France. Il dit avoir acquis la certitude contraire dans ses conversations avec les hommes politiques de Berlin, initiés aux mystères de la chancellerie allemande.

En terminant sa lettre à l'Agence Havas, ce même correspondant dit que le prince de Bismark séjourne encore dans son château de Friedrichsruh, d'où il correspond activement par le télégraphe avec Saint-Petersbourg, après s'être fait de M. de Moltke un porte-voix au Reichstag.

On nous affirme qu'à la suite de la protestation de don Carlos au marquis de Valdespina contre la suppression des fueros basques, l'ambassadeur d'Espagne a eu une entrevue avec M. le duc Decazes, pour lui demander l'éloignement de la France du prétendant espagnol.

Nous croyons savoir qu'un journal de Paris est sur le point d'être poursuivi pour délit d'offense et d'outrage envers un prélat qui vient de publier un mandement épiscopal, et qui a été apprécié par ce journal dans les termes les plus injurieux pour la personne de l'archevêque.

LES PRÉTENDUS AMIS DU PEUPLE.

Sous ce titre, *l'Indépendant d'Indre-et-Loire* a publié les lignes suivantes :

« Je veux parler ici d'une classe d'hommes que chacun connaît, dont la spécialité n'est pas nouvelle, mais qui de nos jours semble grandir d'une façon alarmante pour les honnêtes gens. Les « amis du peuple » sont généralement des déclassés, des mé-

étrangers de distinction sollicitèrent l'honneur de faire partie de l'expédition (1).

Saba, la gazette vivante, racontait ceci dans ses moindres détails à nos amis comme s'il avait été lui-même présent au départ de l'escadre, l'année précédente. C'est en cela, disait-il, qu'il est bon surtout d'avoir de la mémoire. Nos petits-neveux, dans quarante ans, ne sauront pas un traitre mot de l'histoire de nos jours.

Il avait peut-être raison ; car on ne nous apprend pas l'histoire contemporaine, et, à l'époque présente, peu de personnes savent pourquoi nous sommes allés en Algérie et quels ont été nos débats en ce pays.

(A suivre.) BIREMONT DE LAQUEILLE.

Z... vient de tomber malade. Un de ses amis se présente chez lui pendant une consultation.

— Voyez-vous, docteur, disait Z..., je serais peiné de mourir maintenant. J'ai tant de créanciers ! Si le ciel voulait me laisser sur terre jusqu'à ce que je les aie tous réglés....

— Bah ! s'écrie l'ami interloqué. — Oui, riposte Z..., parce qu'alors je serais sûr de vivre éternellement !

(1) Un prince de Schwarzenberg, un aide de camp du grand-duc Michel, le colonel Philosophoff, et M. Mantel, capitaine de la marine anglaise.

» Insurrection en Circassie et sur plusieurs points du Caucase. »

San-Francisco, 16 mai.

Le reste de l'escadre russe est parti avec des ordres scellés. Le bruit court cependant qu'elle ne va pas en Europe, mais qu'elle retourne dans une des stations navales de Sibirie.

Bucharest, 17 mai.

Des insurgés bosniaques ont surpris trois compagnies turques dans leurs casernes à Grab et Zula. Ils y ont mis le feu; pas une victime n'a échappé.

Le bombardement contre Oltenitza a détruit tous les ouvrages des Roumains qui ont perdu beaucoup de monde.

Six mille Russes sont entrés dans la petite Valachie.

Les Turcs massent de grandes forces à Toprakala.

La Gazette allemande publie le télégramme suivant :

Bucharest, 16 mai.

Des détachements russes continuent à traverser le Danube, ce qui donne lieu à de petits combats.

Aujourd'hui, une vive canonnade a été échangée entre Oltenitza et Turtukaia, qui a été brûlée. De Giurgewo on apercevait la lueur de l'incendie.

On signale de grands mouvements de troupes turques à Roustchouk.

Nous avons annoncé que les Turcs avaient trouvé le moyen d'enlever un grand nombre de torpilles placées dans le Danube. Ils se servent d'une flèche marine d'une invention nouvelle qui paraît avoir un grand succès.

Les dépêches de Londres représentent l'Angleterre comme devant prendre à bref délai des mesures de précaution dans la Baltique. Ce qui le fait croire aujourd'hui, c'est que la Russie se met en état de défense, et que les préparatifs belliqueux sont poussés sur une échelle formidable.

Saint-Petersbourg, 16 mai.

Le Messenger officiel annonce que des vaisseaux russes sont sortis de Sébastopol.

Le steamer russe Argonote, en retournant à Sébastopol, a rencontré à l'embouchure du Danube quatre monitors turcs qui lui donnèrent la chasse, mais sans succès.

Etranger.

AUTRICHE.

On nous écrit de Vienne, le 15 mai :

Je suis à même de vous exposer sous son véritable jour la mission du prince de Reuss dans notre ville. Il s'agissait pour les cabinets allemand et autrichien de se mettre d'accord au sujet de toutes les éventualités pouvant se produire à la suite du succès des armes russes. Le prince de Reuss était chargé de communiquer au comte Andrassy et de les faire agréer par lui, les vues et intentions de l'Allemagne; à cela se bornait sa mission.

On assure dans nos cercles bien informés qu'elle a été couronnée d'un plein succès et que par suite une entente a été établie entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. En vertu de cette entente, certains avantages, tels que le droit de navigation sur la mer Noire, et une rectification de ses frontières en Asie, seraient accordés à la Russie, mais toute extension de la domination russe sur le Bas-Danube serait interdite. Les deux gouvernements de Berlin et de Vienne estimeraient ces conditions comme parfaitement acceptables par la Russie, et ils ne prévoient pas qu'aucune autre puissance y puisse faire obstacle.

ITALIE.

L'offrande du prince Amédée au Pape continue à être le sujet de toutes les conversations. Aujourd'hui, je puis même vous donner le nom de la personne de confiance qui a été chargée d'apporter ce cadeau. C'est l'abbé Gazelli, aumônier du roi.

Le Pape a été fort touché de la démarche et du respectueux souvenir du fils de Victor-Emmanuel.

Avant-hier, S. S. faisait appeler l'abbé Gazelli et lui remettait un anneau de prix pour le jeune prince et une lettre autographe à son adresse.

Pour ceux qui s'étonneraient de l'incident,

je dois ajouter que, depuis la mort de sa femme surtout, l'ex-roi d'Espagne s'est lancé dans la haute dévotion, qu'il s'est complètement renfermé dans la vie de famille et semble vouloir volontairement se condamner à une solitude dont la cour n'a pas pu le faire sortir jusqu'ici. Le roi désirerait lui voir accepter la présidence du comité italien pour l'Exposition française de 1878, mais on doute beaucoup de l'assentiment du prince.

D'autre part, il est avéré aujourd'hui qu'à l'occasion de la discussion de la loi sur les abus du clergé, Victor-Emmanuel a reçu des lettres de différents membres de la famille.

Chronique Locale et de l'Ouest.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS.

FÊTES D'ANGERS.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des fêtes d'Angers il sera délivré, à la gare de Saumur, les 20 et 21 mai courant, des billets aller et retour pour Angers avec réduction de 40 0/0.

Ces billets, valables pour le retour jusqu'au 22 inclus, donneront droit à tous les trains, excepté aux trains express et postes.

Un train spécial partira d'Angers, à 10 heures 30 du soir, les 19 et 20 courant.

Nous rappelons que la Compagnie des chemins de fer de la Vendée délivrera, dans toutes les gares de son réseau, des billets aller et retour pour Angers, réduits de 40 0/0, les 18, 19, 20, 26, 27 mai, 2, 3, 9, 10, 16, 17, 23, 24, 30 juin et 1^{er} juillet.

Parmi les Sociétés qui arriveront demain samedi à Angers, nous citerons l'Union Musicale de Châtelleraut, qui se fera transporter à Angers par un bateau à vapeur, spécialement frété pour elle.

L'Union Musicale comprend : harmonie, fanfare et orphéon, plus de 160 exécutants; elle a déjà remporté de nombreuses récompenses aux divers concours où elle a passé.

C'est donc demain samedi, probablement dans la matinée, que l'Union Musicale de Châtelleraut descendra la Loire à Saumur.

L'ouverture officielle du Concours régional, des Expositions et des Fêtes de la ville d'Angers aura lieu demain samedi, à midi.

Le conseil municipal d'Angers a tenu séance mercredi soir et a voté 10,000 francs pour la cavalcade du 1^{er} juillet prochain.

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

AVIS. — En exécution d'un arrêté du 12 mai, la liste des candidats au surnumérariat qui désirent se présenter au concours de 1877 sera close et transmise à la Direction générale le 15 juin.

Faits divers.

Une fourniture monstre. — Le ministère des finances va demander à l'industrie privée la fourniture de onze millions et demi de kilogrammes de tabac en feuille. Et pourtant cette véritable montagne de tabac ne représente que le tiers de la consommation totale pour la France seulement.

On estime qu'il y a en France cinq millions six cent mille fumeurs. La consommation moyenne de chaque fumeur est évaluée à 4 kilogrammes 98 grammes par an, ce qui représente en chiffres ronds une consommation totale de 28 millions de kilogrammes.

Sur quinze fumeurs, huit fument la pipe, cinq le cigare et deux la cigarette. Quelque faible que soit comparativement le nombre de ceux qui usent de ce dernier moyen pour humer la nicotine, il se fait, en France, une consommation considérable de cigarettes; le nombre en est évalué à 293 milliards par an, soit 805 millions par jour, 33 millions par heure, 559 mille par minute.

Etant donné la longueur des cigarettes ordinaires, toutes ces cigarettes, mises bout à bout, donneraient une longueur de 2,087,930 kilomètres, c'est-à-dire 514 fois le tour de la terre.

**

Un amusant épisode de la vie artistique d'un acteur parisien, Alexandre Michel, conté par le Figaro. Pendant qu'il était en Russie avec Bressant, il fut mandé, un jour, au palais impérial.

— Est-il vrai, monsieur Michel, lui demanda le czar Nicolas, qu'au milieu de toutes vos imitations vous vous plaisez à faire la mienne d'une façon remarquable ?

Michel s'excuse et finit par avouer qu'en effet, en petit comité, il avait eu l'audace d'essayer d'imiter l'empereur de toutes les Russies.

— Faites donc comme si vous étiez encore au milieu de vos camarades, lui dit le czar.

Michel, encouragé par la bienveillance du souverain, ne se le fait pas répéter deux fois.

Imitant la marche, les gestes, l'allure et la voix de l'empereur, il se mit à dire :

— Chambellan, faites compter immédiatement 500 roubles à M. Alexandre Michel, un des meilleurs artistes de mon théâtre.

Pas besoin d'ajouter que Nicolas, pris d'un fou rire, fit exécuter l'ordre donné par son sosie.

Dernières Nouvelles.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ECHO SAUMUROIS.

Paris, 18 mai, 8 h. 40, matin.

Composition officielle du nouveau Ministère.

MM.

De Broglie, ministre de la justice, avec présidence du conseil.

Fourtou, ministre de l'intérieur.

Caillaux, ministre des finances.

Paris, ministre des travaux publics.

De Meaux, ministre du commerce et de l'agriculture.

Brunet, ministre de l'instruction publique et des cultes.

Decazes, ministre des affaires étrangères.

Berthaut, ministre de la guerre, et chargé par intérim du ministère de la marine.

Dans le premier conseil tenu ce matin, les ministres arrêteront les termes d'un message aux Chambres.

Paris, 18 mai, 9 h. 45, matin.

L'Officiel publie une lettre du Président de la République à M. le duc Decazes, ministre des affaires étrangères, dans laquelle il dit :

« Je veux qu'il soit bien compris que j'entends maintenir avec les puissances étrangères les relations amicales et confiantes que vous avez su maintenir avec elles; nulle atteinte ne doit y être portée et rien ne doit être changé à la politique extérieure que vous représentez si habilement et si dignement. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 17 mai 1877.

Le marché est ému, les transactions peu animées, parce qu'on ne sait vraiment quelles seront les conséquences les plus immédiates d'un changement de ministère effectué dans ses formes usitées, encore qu'on ne doute pas qu'elles ne soient graves. On se tient donc sur la plus complète réserve; et bien que les recettes générales fassent acheter 22,000 fr. de 3 0/0 et 73,000 fr. de 5 0/0, ce qui semble continuer paisiblement l'arbitrage indiqué entre le 3 0/0 et le 5 0/0, on se demande s'il n'y avait pas d'autres ordres formant contrepartie, et sur une plus large échelle; on était faible hier sur le boulevard, comme ce matin. La Bourse débute à 66.55 et 66.60 pour le 3 0/0, 101.40 à 101.60 pour le 5 0/0. Le 5 0/0 italien est très-offert à 62.50; c'est la valeur sur laquelle se portent principalement les préoccupations du marché, des spéculateurs et des capitalistes. La rente autrichienne 4 0/0 en or faiblit à 54, l'Extérieure espagnole à 10 1/4. Les Russes 1870 valent 76; le Turc se négocie à peine de 8.15 à 8.25. Quant aux égyptiennes 6 0/0, elles sont très-lourdes à 162.50. Hier, une cote erronée a porté l'Est algérien à 400 francs, tandis qu'on cotait 490.25 à 500; nous rétablissons le cours vrai pour rassurer les porteurs de cette valeur, qui, sans les circonstances contraires que nous traversons, aurait déjà atteint des cours beaucoup plus élevés que ceux que nous avons déjà vus coter. On a escompté 75,000 francs de 5 0/0 et 27,000 de 3 0/0. Vers la fin de la Bourse, le bruit s'est répandu que tous les ministres désignés dans la lettre à M. Jules Simon se retireraient et que les autres restaient pour former un cabinet parlementaire. Les cours se sont relevés et l'on a coté en clôture le 3 0/0 67.35 et le 5 0/0 102.25.

(Correspondance universelle.)

P. GODET, propriétaire-gérant.

A LA VILLE DE TOUL

Rue du Puits-Neuf, n° 21.

SAUMUR

Rue du Puits-Neuf, n° 21.

BRODERIE ET LINGERIE

AVIS AUX DAMES

Le Propriétaire des grands magasins : A LA VILLE DE TOUL, situés rue Saint-Laud, n° 37, et rue Lenepveu, ancien magasin Bailif, à Angers, a l'honneur d'informer les Dames qu'il vient de faire des achats considérables dans les premières Fabriques des Vosges, Nancy, Toul, Epinal, etc., etc.

La grande quantité de Broderies blanches et écruées, achetées, payées au comptant, lui a permis d'obtenir un rabais considérable dont

veut faire bénéficier les Dames de Saumur. Le grand choix, le bon goût et la variété des dessins, ajoutés à des prix fabuleux de bon marché, dont il donne un aperçu ci-dessous, lui fait espérer

une vogue sans précédent, comme dans ses magasins d'Angers.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Bandes brodées, festons avec coilets, 4 m. 20 longueur, pour.....	» 95
Plus de 200 douzaines mouchoirs brodés, écussons avec initiales, à.....	» 45
Plus de 2,000 bandes brodées, blanches et écruées, la bande, par 4 m. 20, de 4,25 à 60 f.	2,45 à 90 f.
Plus de 3,000 jupons riches, de.....	1 45
Grand choix de camisoles pour femmes, depuis.....	1 45
Pantalons pour femmes, depuis.....	1 45
Dessus d'édredons, guipure, depuis.....	2 95
2,000 belles parures, depuis.....	2 45
4,000 cols toile, deux piqûres, au prix incroyable de.....	» 95
Cols, formes nouvelles, depuis.....	» 60

Plus de 2,000 bonnets en tous genres, pour femmes, depuis.....
Chemises écruées, pour femmes, à.....
Chemises de jour et de nuit, brodées, en tous genres.
Grand choix de guipures, mousselines brodées et brochées.

NOTA. — Changement d'installation et agrandissement des magasins pour faciliter les Dames dans leurs choix.

AVIS

Tout le gros linge acheté, qui aurait cessé de plaire, sera changé dans la même journée et pour les mêmes articles; tous les articles apprêtés ne seront pas repris.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

1^o MAISON, à Saumur, rue des Bouchers, n° 4, occupée autrefois par M. Schwamberg, architecte;
2^o BELLE MAISON NEUVE avec 25 ares de jardin et de très-belles servitudes, à Saumur, au Champ-de-Foire, rue Verte;
3^o AUTRE JARDIN, au même lieu, de 4 ares 50 centiares.
S'adresser, pour traiter, à M. Bertrand OLLIVIER DE LA LEU, à sa propriété de Bron, commune du Courday, ou à M^e CLOUARD, notaire.

A LOUER DE SUITE MAISON

A Saumur, rue de la Monnaie, n° 12, à l'angle de la place Saint-Nicolas (ancien bureau de l'enregistrement des actes civils).
S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1877,

UNE

PORTION DE MAISON

Située rue de la Comédie, n° 19.

S'adresser à M^{me} ROTTIER-DUMENY, qui l'occupe. (194)

DÉPOT

DES FORGES DU BERRY

SPECIALITÉ

DE FILS GALVANISÉS

Pour Vignes.

M. L. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilange, à Saumur, prévient le public que, dépositaire des forges du Berry, il cotera le fil de fer galvanisé comme suit :
N° 16..... 60 fr. les cent kil.

M. RIELLANT

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,

Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur, et cabinet de M^e MAUBERT, expert et syndic à Saumur.

TRÈS-BELLE VENTE MOBILIERE

APRÈS FAILLITE

Au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, près Saumur,

En la maison de M. et M^{me} Louis COULON,

Le mercredi 23 mai 1877, et jours suivants, à midi.

On vendra :

Cinq juments, une chèvre laitière, un phaéton, un cabriolet, deux grandes carrioles montées sur ressorts, deux autres plus petites, également montées sur ressorts, un camion, une grosse charrette, quantité de harnais, trois bascules;

Onze cents pots à beurre, trois cents caisses et six cents paniers d'emballage pour œufs;

Une grande quantité de luzerne, paille et avoine, une masse de fumier;

Un grand pétrin à beurre, deux grands cuiviers, sel blanc fin, linge à beurre;

Belle literie, draps, rideaux, linge, meubles de salle à manger, armoires, tables, chaises, batterie de cuisine, vaisselle, bois de chauffage, vins, futailles, bouteilles vides, et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus dix pour cent pour tous frais.

Le premier jour, c'est-à-dire le 23 mai 1877, seront vendus les juments et la chèvre, les voitures, les pots, les caisses et les paniers.

Pour tous autres renseignements, s'adresser, soit à M^e FRANÇOIS-CHARLES MAUBERT, expert et syndic de la faillite, demeurant à Saumur, rue du Petit-Mail, soit à M^e CLOUARD, notaire à Saumur.



BIBERON POMPE MONCHOVAUX

Fonctionnant aussi bien que le sein de la mère (garanti).
Le seul où le lait monte constamment, sans jamais redescendre et avec lequel l'enfant boit sans aucun effort.

Fabrique à Laon (Aisne).

Dépôt général à Paris, rue de Juy, 7, Pharmacie Centrale de France.

Se méfier des nombreuses contrefaçons et ne pas confondre avec les Biberons à pompe-boules.

Se trouve à Saumur, chez M. NORMANDINE, pharmacien, ainsi que dans toutes les bonnes pharmacies et principaux marchands de Biberons. (660)

A LOUER DE SUITE MAISON SEULE

Pour 220 fr. par an.

Grand'Rue, 48.

S'adresser au locataire actuel.

A VENDRE

D'OCCASION,

LE THÉÂTRE DE LA POUPÉE MODÈLE, avec plusieurs décors en bon état.
S'adresser au bureau du journal.

MAISON ET BEAUX JARDINS A LOUER

Situés rue Notre-Dame.

Entrée en jouissance de suite.
S'adresser à M. GUILLEMÉ, papetier, rue Saint-Jean. (248)

A VENDRE

UN BON CHIEN D'ARRÊT, bien dressé, âgé de trois ans.
S'adresser à M. GIRAULT, boulanger, rue Nationale. (195)

LAGALL

DENTISTE A SAUMUR

Quai de Limoges, 70,

Elève de M. Victor LANGERON,

CHIRURGIEN-DENTISTE A BORDEAUX,

Reçu par la Faculté de Médecine de Montpellier.

SOINS DE BOUCHE EXCEPTIONNELS EN TOUS GENRES EXTRACTION DES DENTS

Prothèse dentaire et Redressement des Dents aux Enfants.

M. LAGALL est constamment chez lui et se rend à domicile.
Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir, quai de Limoges, 70, à Saumur.

DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN

AMER Tonique et Hygiénique
Supérieur à tous Bitters connus
1^{er} médaillé à toutes les Expositions
OR à PARIS, PROGRES à VIENNE
DANS TOUS LES CAFÉS
Entrepôt gé^{ral} en France et l'Étranger
BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28. MARSEILLE

LA VELOUTINE

EST UNE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS Ch. FAY, Inventeur

BANQUE NATIONALE SOCIÉTÉ ANONYME

Place Vendôme, A PARIS. Capital : 4,000,000.

TABEAU DES VALEURS NON COTÉES.

DEMANDES.		OFFRES.				
5	Obl. Duval.....	467	9	Bons	Liverdun.....	
10	Act. Charb. Rhénans.....	35	4	Act.	Champagne.....	
20	Obl. Quart. royal Bruxelles.....	18	20	Act.	Pontgibault.....	
10	Obl. Valais.....	750	10	Obl.	Charbonnages roan.	
10	Act. Phénix Prusse.....	40	15	Obl.	Mezidon Dives (2 ^e série)	
20	Obl. Croisic Saint-Nazaire.....	115	10	Obl.	Saône et Rhône.....	
17	Act. Scarpe Int. canalisée.....	50	4	Obl.	Marché aux chevaux	
5	Obl. Ports de Marseille.....	360	14	Act.	Tonnellerie mécanique	
50	Bons	21	20	Obl.	Port de Cadix.....	
5	Act. Lévy Bing.....	300	60	Obl.	Eaux de Nîmes.....	
20	Act. Sardes.....	82	50	1	Act.	Mines d'or Guyane, ég.
15	Obl. Conflans à la mer.....	62	1	Act.	Société Bilange, ég.	
8	Act. Luxembourg.....	240			ration et assimilation	
50	Obl. Usines à gaz réunies.....	37	50		ment des villes.	
30	Obl. Chantiers de la Seine.....	150	10	Obl.	Tramways de Versailles	
15	Obl. Hirondelles.....	370	15	Obl.	Tarn-et-Garonne.....	
100	Obl. Béziers.....	12	20	Act.	Villa Gutierrez.....	
5	Obl. Fraternité Chimay.....	260	17	Act.	Alfortville.....	
3	Obl. Haiti ancien.....	600	8	Obl.	Hôtel de Nice.....	
10	Paris	775	22	Act.	Tabacs français (1 ^{re} série)	
15	Obl. Eau de Calais.....	77	50	15	Act.	Bourges à Gien.....
2	Act. Crespin-les-Anzin.....	125	5	Act.	Richer.....	
3	Act. Raffinerie Honfleur.....	70	10	Obl.	Ville d'Ancone.....	
1	Act. Frigorifique.....	3,600	10	Act.	Tramways catalans.....	
1	Act. Soleil (Incendie).....	5,800	8	Act.	Sauvenières.....	
50	Obl. Union métallurgique.....	5	10	Act.	Médoc.....	

Cote de la Banque Nationale. Capital : 4,000,000. 10, Place Vendôme, Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.